



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SANTÉ PUBLIQUE CONSTRUIT SON PROJET ASSOCIATIF

Créée en 1877, la Société Française de Santé Publique a, au fur et à mesure des années, adapté ses missions et son fonctionnement aux grands enjeux de santé publique et à l'évolution du contexte. Aujourd'hui, la question des inégalités sociales de santé, les enjeux de santé liés à l'environnement, la territorialisation de la politique de santé en même temps que la mondialisation des problématiques... nécessitent de s'interroger sur les finalités, la place et le rôle de la SFSP.

C'est pourquoi, le conseil d'administration a entrepris un grand chantier visant à construire le projet associatif pour définir les missions, l'organisation de la SFSP, et les axes forts de l'action de l'association pour les années à venir.

UNE DÉMARCHE QUI ASSOCIE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DE LA SFSP

Initiée depuis le printemps 2015, l'élaboration du projet associatif comprend plusieurs étapes dont une consultation de ses différents membres : adhérents individuels, personnes morales et anciens présidents.

Cette consultation vise à identifier les principales missions de la SFSP, les grands enjeux de santé publique auxquels son action serait censée répondre, les modes d'usage de l'association par ses membres, ses points forts et les points qui seraient à améliorer.

La première vague de consultations des adhérents à titre individuel par sondage en ligne est achevée. Elle se poursuivra avec une consultation des membres personnes morales et des entretiens individuels avec cinq anciens présidents de l'association.



En parallèle, le CA de la SFSP mène une réflexion sur le cadre éthique et les valeurs qui sous-tendent l'action de l'association.

Une première version du texte sera soumise et discutée dans le cadre de l'Assemblée Générale de 2016. La version finalisée fera l'objet d'un vote à l'assemblée générale de 2017.



LA CONSULTATION DES ADHÉRENTS À TITRE INDIVIDUEL : PREMIERS RÉSULTATS

La consultation s'est déroulée via Internet/"sondage on line" entre avril et juillet 2015. Un questionnaire a été proposé à l'ensemble des 623 adhérents à titre individuel. Ils ont été sollicités par mail et par la publication d'un flash email spécial annonçant la consultation. Ce questionnaire explorait le profil des adhérents, le rôle de la SFSP et les grands enjeux de santé publique, les modes d'usage de la SFSP et ses points forts et faibles. Merci à tous les adhérents qui ont contribué à la réussite de cette consultation.



le profil des répondants

201 répondants : taux de réponse **32%**

Les répondants sont adhérents à la SFSP depuis plus de 9 ans pour **37.4%** d'entre eux, entre 2 et 9 ans pour **43%** et majoritairement en activité.

Ils sont pour une grande part issus de professions médicales (**47.9%**) - chargés de mission ou de projets (**11%**) - enseignants chercheurs (**12.9%**) ou issus de professions paramédicales.

Ils exercent leur activité en milieu associatif (**23.1%**), en établissement de santé ou université (**20%**) ou au sein des services de l'Etat (**13%**).

Quel rôle pour la SFSP ?

La SFSP est avant tout pour ses adhérents un lieu de débats et une association qui doit peser sur la décision

48%

Interpeller-peser sur la décision

41.5%

Débattre des enjeux de santé publique

30%

Valoriser les travaux et soutenir les professionnels

29%

Mobiliser les élus, les structures...

Sur quels enjeux de santé publique se mobiliser ?

Trois enjeux forts identifiés :

49,4%

La prise en compte de la santé dans toutes les dimensions

47.8%

La lutte contre les inégalités de santé

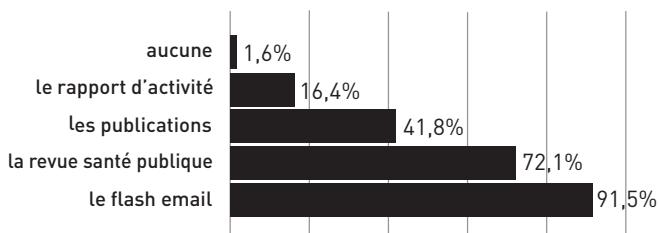
45.6%

La formalisation et la structuration d'une politique à long terme

Quels modes d'usage de la SFSP par ses adhérents ?

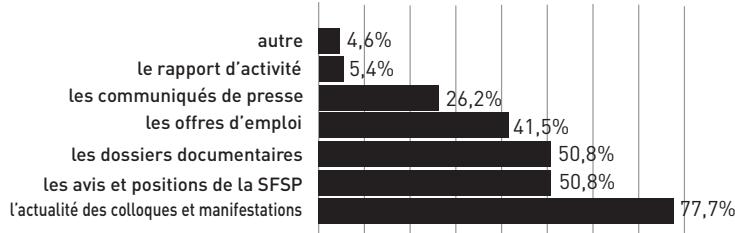
Les outils et publications de la SFSP sont particulièrement investis par les adhérents qui, *a contrario*, participent peu de façon systématique aux différentes manifestations organisées par l'association. Mais une grande majorité d'entre eux (80%) souhaitent contribuer à la vie et/ou aux activités de la SFSP notamment à travers une fonction d'expertise.

Quelles productions de la SFSP consultez-vous ?



Le flash email et la revue "Santé Publique" plébiscités

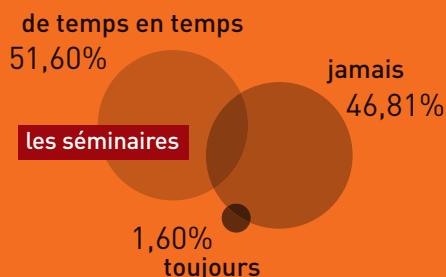
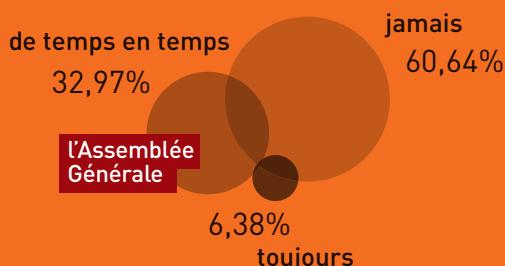
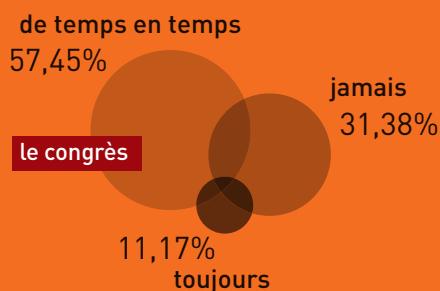
Quelles rubriques du site Internet consultez-vous ? (n=130)



Le site Internet est consulté par 65% des adhérents ayant répondu à l'enquête (n=200)

les modes d'usage (suite)

A quelles manifestations participez-vous ?



Une participation inégale aux événements organisés par la SFSP (n=188).

A la question concernant la fréquence de participation aux événements, le congrès apparaît comme le plus mobilisateur pour les adhérents.

En tant qu'adhérents, de quelle(s) façon(s) souhaitez-vous contribuer aux activités de la SFSP ? (n=180).



Une volonté d'implication qui valorise l'expertise des adhérents

80 % des répondants souhaitent contribuer à la vie de la SFSP particulièrement en assumant une fonction d'expertise dans le cadre de suivi de dossiers en interne ou en externe.

Quels atouts de la SFSP ?

Le principal atout de la SFSP : ses membres et leur diversité

45% La diversité de ses membres

29% La qualité de ses productions (flash email et revue)

28% Sa capacité à débattre et se positionner

26% Son expertise

19% Sa légitimité auprès du politique et des institutions

11% Sa fonction de partage de connaissances

Paroles d'adhérents

« Une reconnaissance auprès des instances nationales, une légitimité auprès d'instances internationales comme représentant de la santé publique en France et des représentations régionales »

« Crédibilité de ses positions partagées »

« Rassembler l'ensemble des "tendances" de la santé publique française »

Quels points à améliorer ?

17% Le manque de visibilité vis-à-vis notamment du grand public

14% Le manque de moyens humains

13% L'absence de certaines catégories : sciences sociales, médecine générale, médecine du travail

13% Le manque d'audience et de poids politique

11% Une approche conceptuelle loin du terrain

10% Une tendance à l'entre soi
Un manque de positionnement international
Un manque d'échange
Un manque de méthode/ niveau scientifique

Paroles d'adhérents

« Elle ne me semble pas prendre suffisamment en compte la réalité des pratiques des acteurs du soin confrontés aux situations individuelles et les virages à prendre pour évoluer dans les postures et les pratiques »

« Proposer beaucoup plus aux membres de participer aux actions de la SFSP »

« Paradoxalement un certain isolement sur son domaine d'expertise propre en santé publique »

UNE RÉFLEXION SUR LE CADRE ÉTHIQUE ET LES VALEURS DE LA SFSP

Le travail sur le cadre (ou la charte) éthique de la SFSP vise à donner des points de repères qui fonderont l'existence de la SFSP et à proposer une « grille de lecture » éthique de son action. Afin d'ouvrir le débat un groupe de travail issu du conseil d'administration de la SFSP propose de distinguer d'une part, le positionnement éthique de la SFSP au regard de la connaissance scientifique : valeurs internes, et d'autre part, en termes de vision de l'homme et de la société : valeurs externes.

Valeurs internes

Pour les définir, le groupe de travail s'est inspiré des principes posés par la Société Française d'évaluation (SFE) et par la Société Européenne de Santé Publique (EUPHA)

Sept principes proposés par la SFE et transposables aux différents travaux de la SFSP

- **Pluralité** = prise en compte des différents intérêts en présence et recueil de la diversité des points de vue pertinents, qu'ils émanent d'acteurs, d'experts, ou de toute autre personne concernée.
- **Distanciation** = impartialité, lutte contre les conflits d'intérêt éventuels, autonomie, préservation de la liberté de choix des décideurs publics.
- **Compétence** = mise en œuvre de compétences spécifiques et actualisées en matière de conception et de conduite des travaux, de qualité de la commande, de méthodes de collecte de données et d'interprétation des résultats.
- **Respect des personnes** = respect des droits, de l'intégrité et de la sécurité de tous les contributeurs.
- **Transparence** = exposé clair de l'objet des travaux menés, de leurs finalités, de leurs destinataires, des méthodes employées et de leurs limites, ainsi que des arguments et critères qui conduisent aux productions finales / diffusion publique des résultats des travaux selon des règles de diffusion établies dès le départ, et assurant notamment l'intégrité de ces résultats quels que soient les modalités ou les supports de diffusion retenus.
- **Opportunité** = compte rendu démocratique, efficacité de la dépense, facilitation de travaux ultérieurs.
- **Responsabilité** = les personnes et institutions participant aux travaux mobilisent les moyens appropriés et fournissent les informations nécessaires à leur conduite / sont conjointement responsables de la bonne application des principes précédents.

Le document stratégique EUPHA 2014-2020 propose un cadre construit autour d'une finalité, une mission et des objectifs qui peuvent s'appliquer à la SFSP.

- **La finalité** : améliorer la santé et le bien-être de tous les citoyens et réduire les inégalités de santé, par le soutien aux adhérents et aux institutions.
- **La mission** : aider à l'élaboration et à l'expression d'une parole forte de santé publique en améliorant la diffusion d'une connaissance basée sur des preuves scientifiques et/ou opérationnelles et en renforçant les compétences des professionnels de la santé publique.
- **Les objectifs** :
 - Déployer un discours scientifique indépendant de premier plan dans le domaine de la connaissance et des politiques relatives à la santé publique et au système de soin ;
 - Renforcer les savoirs et les compétences dans la recherche en santé publique et sur le système de soin, afin de soutenir les pratiques et les décisions éclairées par les connaissances disponibles ;
 - Préparer les futurs professionnels de santé publique à exercer un leadership fondé sur l'engagement et le travail en réseau ;
 - Travailler en partenariat avec les institutions et les organisations en adéquation avec les valeurs et les engagements de la SFSP, afin d'améliorer la santé actuelle et future des citoyens et ce à tous les niveaux : national, régional, local mais aussi international.

Le groupe de travail de la SFSP a ajouté à ces différentes dimensions : l'importance de travailler en accompagnant le changement social, de prendre en compte la complexité des problématiques, d'accepter la controverse et la contradiction, et de prendre en considération la diversité des sources de connaissances disponibles.

Valeurs externes

- **La solidarité et la justice sociale**
- **L'approche inclusive**
- **La participation**

LES GRANDES ÉTAPES

DE LA CONSTRUCTION DU PROJET ASSOCIATIF ET LE CALENDRIER

